

Le Foot Féminin de la Vallée de l'Ognon organise

VIDE GRENIER

ET PETIT MARCHÉ LOCAL

CUSSEY-SUR-L'OGNON

DIMANCHE

23 JUIN 2024



RESTAURATION
ET BUVETTE
SUR PLACE

Vide grenier réservé aux particuliers

7H30-17H00

INFORMATIONS / INSCRIPTIONS

06 20 14 95 79 (après 17H)

Date limite d'inscription : 20 juin



VIDE GRENIER

Dimanche 23 juin 2024

ATTESTATION / BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Titulaire de la pièce d'identité N° : _____

Délivrée le : _____ par : _____

N° d'immatriculation de mon véhicule : _____

Emplacements souhaités: Sans véhicule 2 ML à 5€

Sans véhicule 5 ML à 10€

Avec véhicule 5 ML à 13€

Avec véhicule 10 ML à 25€

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation, accompagnée du règlement à l'ordre de FF Vallée de l'Ognon

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de ce type au cours de l'année civile et que l'origine des objets à vendre ou échanger est régulière.

Fait à :

Le : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Signature : _____



VIDE GRENIER

Dimanche 23 juin 2024

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Article 1 : La manifestation VIDE GRENIER organisée par le Football Féminin Vallée de l'Ognon aura lieu le dimanche 23 juin 2024 de 7h30 à 17h dans la commune de Cussey sur l'Ognon, aux abords de la mairie. Les exposants s'engagent à occuper leur emplacement en permanence pendant la durée de la manifestation. La clôture est fixée à 17h.

Article 2 : Lors de leur inscription les participants auront un numéro d'emplacement et seront invités à s'y installer dès 6h. L'installation devra être terminée et les véhicules non autorisés, déplacés au plus tard à 7h15.

Article 3 : La participation en tant qu'exposant implique l'acceptation du présent règlement et l'inscription de son identité sur le registre tenu à cet effet, à l'appui d'une pièce d'identité à fournir. Pour rappel, seuls les exposants en tant que personne physique sont autorisés à participer à cette manifestation et à vendre exclusivement des objets personnels et usagés.

Article 4 : Les inscriptions ne seront admises qu'accompagnées des divers documents mentionnés sur le bulletin d'inscription. La date limitée d'inscription est fixée au 20 juin 2024. Un courriel vous sera adressé pour valider votre inscription. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dédit.

Article 5 : Les exposants sont responsables des dommages éventuels occasionnés par eux ou leurs préposés, aux personnes, biens et marchandises d'autrui, ainsi qu'aux installations et aménagements.

Article 6 : Les véhicules des exposants doivent impérativement stationner sur les parkings alentours et sur les emplacements prédéfinis indiqués sur le site.

Article 7 : A leur départ les exposants devront laisser leur emplacement en état de propreté, sans reliquat ni ordures sur les lieux.

Article 8 : Le comité d'organisation décline toute responsabilité concernant les risques divers. Les exposants devront être couverts par une assurance multi-risques civile.

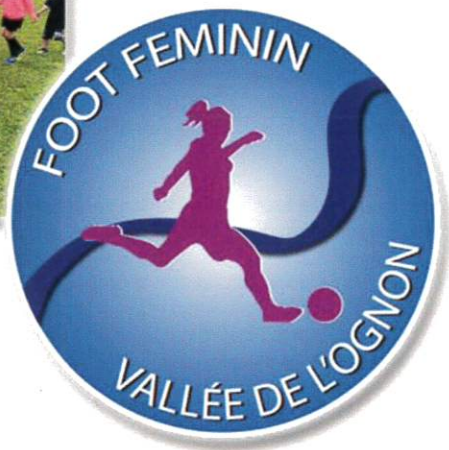
Article 9 : Si en cas de force majeure la manifestation ne pouvait avoir lieu, les fonds seront remboursés. Le retard d'ouverture, la prolongation ou la fermeture anticipée ne pourront donner droit à aucune indemnité.

Article 10 : Un membre du comité d'organisation se tiendra à disposition des exposants. Il est habilité à régler les éventuels litiges.

Article 11 : Les organisateurs se réservent le droit d'organiser une buvette durant la manifestation.

Bonne journée à toutes et tous !!!

NOTRE CLUB RECRUTE...



**TU AS ENTRE 5 ET 15 ANS
ET TU SOUHAITES FAIRE PARTIE
D'UNE EQUIPE FAMILIALE ET
CONVIVIALE ? REJOINS-NOUS !!!**

 [ffvalleedelognon](https://www.facebook.com/ffvalleedelognon)

 vallee-ognon.ff@lbfc-foot.fr

 06.30.99.38.19

**100%
FILLES**